



Index Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2022

Date de fin de la période de référence 31/12/2022

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 67

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Indicateur non calculable car l'effectif des groupes valides est inférieur à 40% de l'effectif

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % -1,7%

Résultat final en nombre équivalent de salariés 0,2

Population envers laquelle l'écart est favorable femmes

Nombre de points obtenus 15

Indicateur relatif au pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité Absence de retours de congé maternité

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté 0

Sexe des salariés sur-représentés hommes

Nombre de points obtenus 0

Niveau de résultat global

Total de points obtenus 35

Nombre de points maximum pouvant être obtenus 45

Résultat final sur 100 points Non calculable